



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19^e séance du mardi 10 mai 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, vice-présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition du Comité Sauvons le Domaine des Fiches (1728 sign.) : « *Sauvons le Domaine des Fiches pour les générations futures* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal assortie des deux vœux suivants :

« La commission souhaite que la Municipalité prenne en compte la dimension du vivre ensemble et l'intégration intergénérationnelle dans les développements futurs de la vie de quartier. »

« La commission souhaite que la Municipalité traite au plus vite le postulat Rudaz et consorts 'Quartier Fourmi-Fiches, les habitants sont là, les infrastructures et espaces publics doivent rapidement suivre' »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix mai deux mille vingt-deux

La vice-présidente



Le secrétaire